Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

« La HACA est une institution proactive en matière de mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe »

05 fév 2022

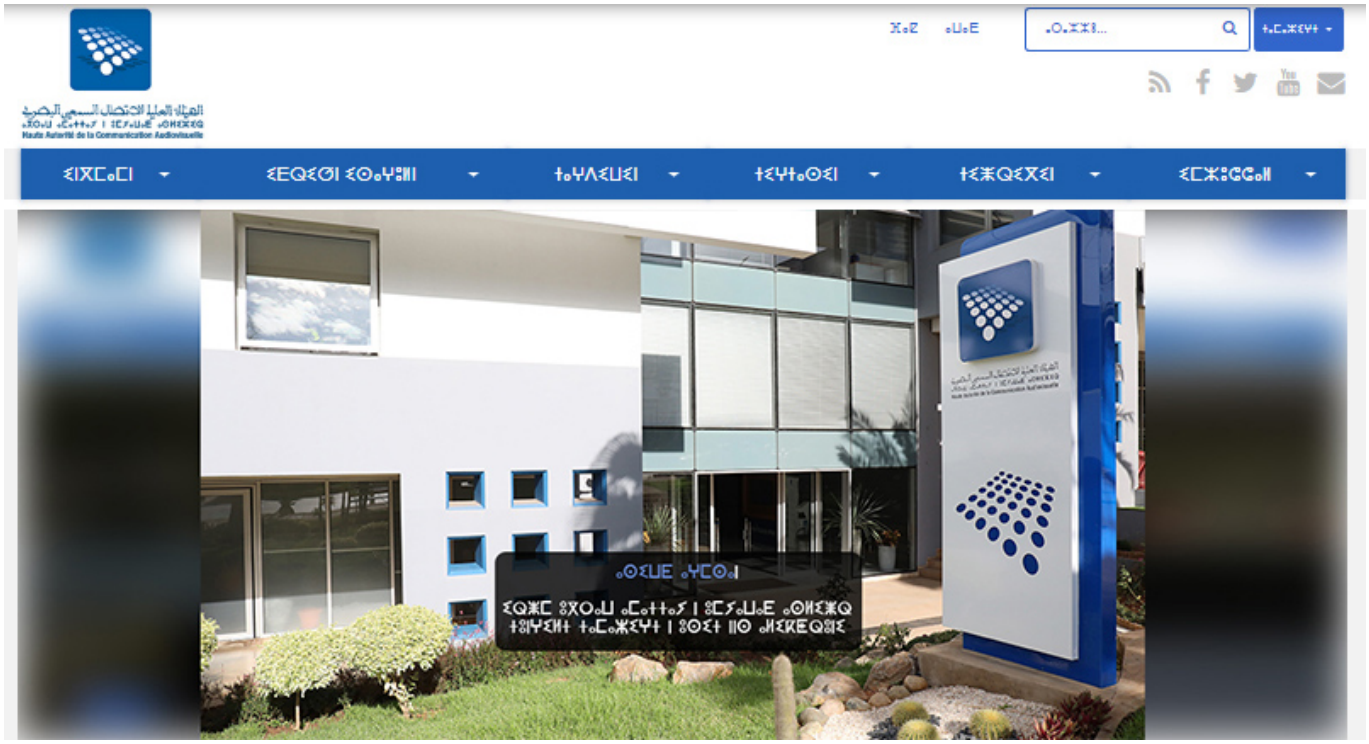

Colloque national sur l'application de la loi organique relative à la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a pris part, le 05 février 2022, aux travaux du colloque national organisé par le Centre Achorouk pour la Démocratie, l'Information et les Droits de l'Homme, sous le thème : « L'application de la loi organique relative au caractère officiel de la langue amazighe : des pistes pour la mise en œuvre ». A cette occasion, M. Ahmed Zahid, responsable de l'Observatoire de la diversité des médias au sein de la HACA, a rappelé que « Conformément aux dispositions de l'article 5 de la Constitution, la Haute Autorité a adopté un plan d'action pour la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe, qui est langue officielle

du Royaume et patrimoine commun à tous les Marocains ».

M. Zahid a également souligné que « ce plan d'action s'est d'abord décliné à travers le lancement de la version amazighe du site électronique officiel de la HACA, l'utilisation de l'amazighe sur tous les supports de signalisation de l'instance, ainsi que l'élaboration en langue amazighe de différents documents, rapports, décisions, guides pratiques et communiqués ». La HACA est également engagée, a-t-il-rappelé, à la consolidation des relations de coopération avec l'institut Royal de la Culture Amazighe, qui est l'institution de référence dédiée à la préservation de la culture amazighe et à sa promotion dans toute sa diversité.

Par ailleurs, le responsable de l'Observatoire a mis en exergue des différentes dimensions du mandat institutionnel de la HACA en matière de veille au respect par les opérateurs audiovisuels, du pluralisme linguistique et culturel de la société marocaine, conformément aux dispositions des articles 28 et 165 de la Constitution. Dans ce cadre, il a exposé le rôle spécifique du régulateur en matière de promotion de la langue amazighe dans les contenus et productions médiatiques, notamment dans la promotion des valeurs de la diversité, de l'inclusivité, de la cohésion sociale, des droits citoyens et du vivre ensemble.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B